

Le tourisme génère 30 000 emplois salariés en Centre-Val de Loire

Insee Analyses Centre-Val de Loire • n° 146 • Octobre 2026



En moyenne sur l'année 2023, 30 000 emplois salariés sont liés à la présence de touristes en Centre-Val de Loire. Ils représentent 4,5 % de l'emploi salarié marchand régional. Cette part est plus faible que celle observée en France de province. La région compte par ailleurs 6 700 emplois touristiques non-salariés, soit 4,9 % de l'emploi non salarié marchand. Les activités liées au patrimoine et à la culture ont un poids particulièrement important dans la région. Il concentre plus d'un emploi salarié touristique sur dix, soit plus qu'en 2019. Les salariés de ce secteur sont 3,5 fois plus nombreux en juillet qu'en janvier. Ils sont plus souvent cadres que dans les autres secteurs. Les contrats à durée indéterminée et les postes à temps complet sont moins fréquents dans le secteur du patrimoine et de la culture que dans les autres activités liées au tourisme.

En partenariat avec :


TOURISME
 RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

En 2023, les activités touristiques génèrent en moyenne sur l'année 30 000 emplois salariés en Centre-Val de Loire, soit 26 800 emplois salariés en équivalent temps-plein **► pour comprendre**. Le tourisme représente 4,5 % de l'**emploi salarié marchand** dans la région, contre 6,5 % en France de province. Avec les Hauts-de-France, le Centre-Val de Loire est la région de province dans laquelle le poids des emplois touristiques dans l'emploi salarié marchand est le plus faible. Ce dernier rang vaut aussi pour le nombre d'emplois touristiques pour cent mille habitants (1 135 emplois touristiques pour 100 000 habitants). En termes d'emplois salariés, le tourisme emploie 1,5 fois l'effectif de l'industrie alimentaire et 3,4 fois celui de l'industrie chimique dans la région.

En complément des emplois salariés liés directement à la présence des touristes sur le territoire, 2 100 emplois concernent des activités en amont de la venue des touristes dans la région. Ces emplois englobent les activités liées au transport, aux agences de voyage et au e-tourisme. Parmi eux, près de deux emplois sur trois (63 %) relèvent du transport en train des touristes.

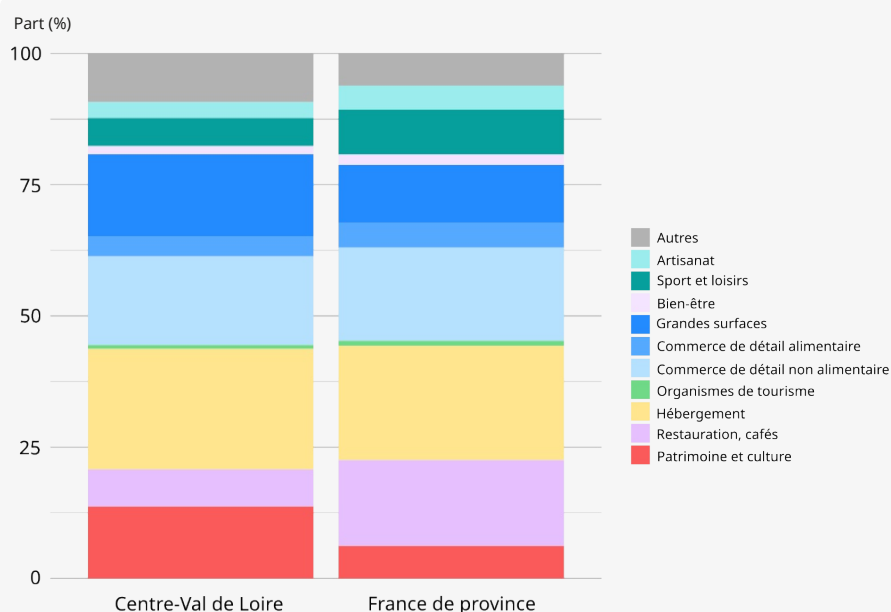
Le Centre-Val de Loire est la seule région française qui ne compte ni littoral ni massifs montagneux. En revanche, elle possède d'autres atouts touristiques : en

premier lieu, la richesse de son patrimoine (châteaux de la Loire, cathédrales, etc.) et le Val de Loire, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans la région comme au niveau national, le tourisme a fortement pâti des effets de la crise de la Covid. La fréquentation touristique a chuté, entraînant une forte baisse de l'emploi touristique. Particulièrement en 2020 : la région

comptait 3 500 emplois touristiques de moins qu'en 2019. En 2023, l'emploi dans le tourisme retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire. Entre 2019 et 2023, le nombre d'emplois touristiques salariés a augmenté de 0,8 % dans la région. Toutefois, cette croissance de l'emploi touristique salarié est nettement inférieure à celle de la France de province (10,2 %).

► 1. Répartition des emplois touristiques salariés



Lecture : En Centre-Val de Loire en 2023, 23 % des emplois touristiques salariés font partie des activités liées à l'hébergement.

Champ : Emplois touristiques salariés.

Source : Insee, Base Tous Salariés 2023.

Les activités touristiques génèrent également des emplois non salariés. En 2023, 6 700 emplois non-salariés sont dédiés au tourisme en Centre-Val de Loire, soit l'équivalent de 4,9 % de l'emploi marchand non salarié régional (6,5 % en France de province). La région se place à l'avant-dernier rang des régions de France de province sur l'emploi touristique non salarié.

L'hébergement représente près d'un quart des emplois touristiques

En 2023, 4 100 salariés sont employés en moyenne sur l'année dans les activités liées au patrimoine et à la culture ► **pour comprendre**, soit 900 de plus qu'en 2019. La part de ces activités dans l'emploi touristique régional a ainsi progressé de 3,8 points pour atteindre 13,7 %, deux fois plus qu'en France de province (6,2 %). En 2023, elles représentent 156 emplois salariés pour 100 000 habitants. Ce ratio est le plus élevé de France de province. La gestion des jardins botaniques et zoologiques, des réserves naturelles et celle des sites, des monuments historiques et des attractions touristiques similaires représentent un emploi sur deux en Centre-Val de Loire.

L'hébergement demeure le premier secteur employeur du tourisme dans la région ► **figure 1** avec 23,0 % de l'emploi touristique en 2023 (contre 21,8 % en France de province). À l'inverse, le poids de la restauration est nettement moins élevé qu'au niveau national (7,0 % contre 12,6 %). Par ailleurs, plus d'un emploi touristique sur trois (36,3 %) est lié à une activité commerciale (commerce de détail alimentaire et non alimentaire, grandes surfaces).

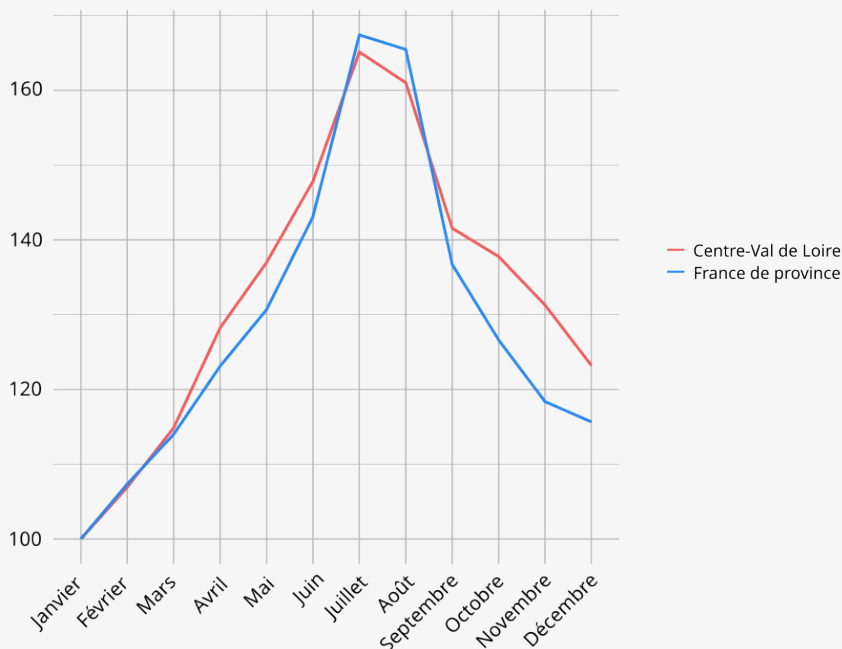
Pour les emplois non salariés, la part des activités liées au patrimoine et à la culture est également plus élevée dans la région (7,1 % contre 4,1 % en France de province). L'hébergement concentre le plus de non-salariés parmi les activités touristiques dans la région (19,7 %), dans une proportion plus élevée qu'en France de province (14,5 %). Vient ensuite le commerce de détail non alimentaire (17,8 %). En revanche, le secteur de la restauration pèse nettement moins dans la région (6,8 % de l'emploi touristique non salarié contre 12,6 % en France de province).

Une forte amplitude estivale des emplois touristiques dans le patrimoine et la culture

L'emploi varie fortement au cours de l'année pour certaines activités touristiques ► **pour comprendre**. En particulier, les activités liées au patrimoine et à la culture engendrent plus de 5 000 emplois touristiques salariés sur la période allant de juin à septembre, avec un

► 2. Variation mensuelle des emplois touristiques salariés

Indice (base 100 en janvier 2023)

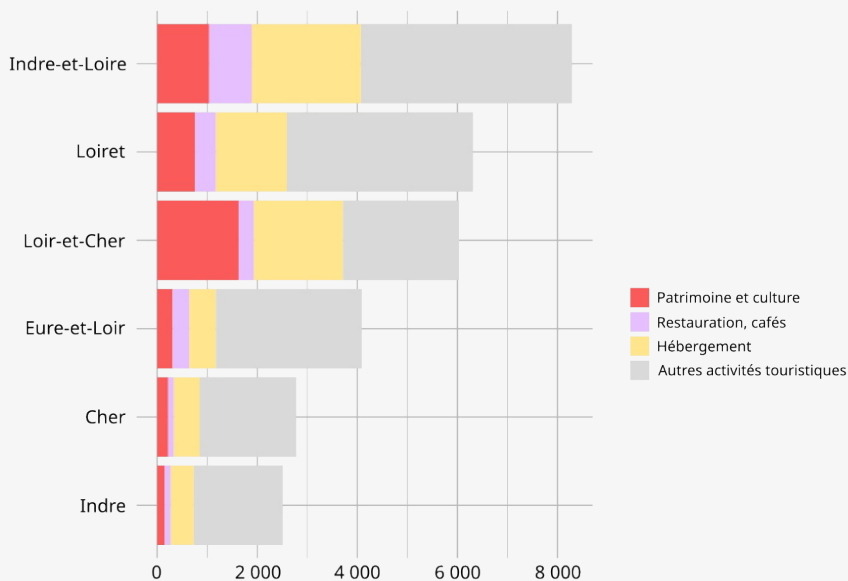


Lecture : En Centre-Val de Loire en 2023, le nombre d'emplois touristiques est 1,6 fois plus élevé en août qu'en janvier.

Champ : Emplois touristiques salariés.

Source : Insee, Base Tous Salariés 2023.

► 3. Nombre d'emplois touristiques salariés par département et par activités



Lecture : Dans le Loiret en 2023, 760 emplois touristiques salariés font partie des activités liées au patrimoine et à la culture.

Champ : Emplois touristiques salariés.

Source : Insee, Base Tous Salariés 2023.

pic à 5 700 emplois aux mois de juillet et août riches en programmations culturelles. Les effectifs salariés dans le patrimoine et la culture sont ainsi multipliés par 3,5 en juillet par rapport à janvier alors que l'ensemble de l'emploi touristique salarié est multiplié par 1,7 ► **figure 2**. Après le patrimoine et la culture, la restauration est le secteur à la plus forte variation mensuelle d'emplois salariés.

Si les variations mensuelles d'emplois diffèrent d'un secteur à l'autre, des phénomènes sont communs à la majorité des secteurs. Le minimum mensuel d'emplois salariés est atteint en janvier dans tous les secteurs sauf celui du bien-être en novembre et du commerce de détail alimentaire en mai ; le maximum l'est en juillet pour huit secteurs sur onze. Pour le commerce de détail alimentaire, le

maximum est atteint en décembre à une période riche en activités liées aux fêtes de fin d'année.

Le tourisme génère le plus d'emploi dans le Loir-et-Cher

Les trois départements ligériens concentrent près de sept emplois salariés liés aux activités touristiques sur dix de la région ►figure 3. Cette proportion est similaire tous secteurs marchands confondus, une proportion similaire à celle de l'emploi salarié total. L'Indre-et-Loire regroupe 27,7 % de l'emploi touristique salarié régional, soit une proportion similaire à l'emploi salarié marchand régional. En revanche, le Loiret concentre 21,0 % de l'emploi touristique régional, contre 29,6 % de l'emploi salarié marchand régional. À l'inverse, si l'emploi salarié marchand du Loir-et-Cher représente 12,5 % de l'emploi salarié marchand régional, l'emploi touristique du département concentre 20,1 % de l'emploi touristique régional, avec une prédominance des secteurs de l'hébergement du patrimoine et de la culture.

Parmi les départements de France de province, le Loir-et-Cher se place au 31^e rang en termes de poids du tourisme dans l'emploi salarié marchand (7,2 %). À titre de comparaison, l'Indre se situe au 56^e rang, l'Indre-et-Loire au 62^e. Le Cher,

l'Eure-et-Loir et le Loiret font partie des départements dans lesquels le poids des activités touristiques dans l'emploi salarié marchand est les moins élevés. Le Loir-et-Cher se distingue par la présence de châteaux très visités, d'une résidence de tourisme avec une forte capacité d'accueil en Sologne ainsi que d'un parc animalier parmi les plus visités de France. Les activités de ces sites portent le poids de l'emploi touristique dans leurs territoires environnants.

Des emplois plus qualifiés dans le patrimoine et la culture

En Centre-Val de Loire, en 2023, la majorité des emplois touristiques salariés est de niveau employé (56,1 %) ►figure 4. Les cadres comptent pour près d'un emploi salarié sur dix (9,2 %), une part comparable à celle de la France de province (9,3 %). Les salariés des activités touristiques sont majoritairement titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI), dans une proportion supérieure dans la région à celle de la France de Province (72,6 % contre 67,8 %). Ils exercent également souvent à temps complet (71,5 %). Ces conditions d'emploi se différencient dans le patrimoine et la culture. Les salariés y sont plus souvent cadres (32,3 %). Cette part élevée des cadres est portée par les salariés exerçant dans le domaine du spectacle vivant. Les

salariés du secteur patrimoine et culture sont moins fréquemment titulaires d'un CDI (42,0 %) et exercent moins souvent à temps complet (58,4 %). Dans la région, les salariés liés au tourisme sont plus souvent des femmes (56,0 % contre 53,7 % en France de Province). À l'inverse, les non salariés sont majoritairement des hommes (52,3 %). La proportion de femmes est moins élevée parmi les salariés du secteur de la restauration (seulement 38,1 % des salariés) tandis qu'elles sont plus présentes dans le secteur du bien-être (79,8 % des salariés).

Le salaire net horaire moyen des salariés du tourisme est de 13,2 € en Centre-Val de Loire (13,7 € en France de province). Il varie de 10,9 € pour le secteur du bien-être à 16,2 € pour le patrimoine et la culture. Cette différence s'explique en partie par une proportion de cadre trois fois plus élevée dans le patrimoine et la culture (32,3 %) que dans l'ensemble de l'emploi salarié touristique (9,2 %). Toutefois, les salariés de ce secteur travaillent en moyenne un nombre d'heures inférieur de 30 % à ceux de l'ensemble des secteurs de l'emploi touristique (866 heures par an en moyenne, contre 1 242 heures).

Thomas De Montfumat, Boris Ménard (Insee)

► 4. Caractéristiques des emplois touristiques salariés

Emplois touristiques	Nombre d'emplois salariés en moyenne	Part des femmes (%)	Part des moins de 25 ans (%)	Part des 50 ans ou plus (%)	Part des cadres (%)	Part des CDI (%)	Part des temps complets (%)	Salaire horaire net moyen (€)
Emplois touristiques en Centre-Val de Loire	30 000	56,0	18,8	25,2	9,2	72,6	71,5	13,2
Dont l'hébergement	6 900	61,1	19,5	25,3	5,5	69,5	71,0	12,0
Dont le patrimoine et la culture	4 120	47,3	13,6	22,5	32,3	42,0	58,4	16,2
Dont la restauration, les cafés	2 110	49,2	33,5	18,6	2,3	69,7	65,8	12,1
Emplois touristiques en France de province	942 630	53,7	19,7	24,1	9,3	67,8	71,7	13,7

Lecture : En 2023, 56 % des salariés des activités touristiques en Centre-Val de Loire sont des femmes.
Champ : Emplois touristiques salariés.
Source : Insee, Base Tous Salariés 2023.

► Encadré - le mot du Comité Régional du Tourisme (CRT) du Centre-Val de Loire sur le contexte de fréquentation touristique en 2023

L'année touristique 2023 a été celle d'un retour à des flux de fréquentation plus habituels après les importantes perturbations créées sur l'activité touristique par la Covid 19. La fréquentation touristique s'est accrue en Centre-Val de Loire durant la saison estivale 2023, avec 7,4 % de nuitées supplémentaires par rapport à 2019 [Gôme, et al., 2024]. Au cours de la saison estivale de mai à septembre 2023, 6 766 400 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) du Centre-Val de Loire.

En 2023, les visiteurs domiciliés en France ont été particulièrement présents et plus nombreux qu'en 2019. C'est aussi le cas des clientèles provenant du reste de l'Europe à l'exception de ceux résidant au Royaume-Uni dont le nombre de nuitées en 2023 reste inférieur à celui de 2019 et ce, malgré une forte progression en 2023. Les États-Unis étaient le premier pays d'origine des clients non-résidents d'un autre continent mais leur nombre de nuitées reste largement inférieur à celui des clients européens. La saison était exceptionnelle dans les campings qui ont cumulé une hausse des nuitées françaises et étrangères, particulièrement celles des clients en provenance des Pays-Bas, d'Allemagne et de Belgique. L'année 2023 a aussi confirmé l'engouement, chaque année plus fort, pour les meublés de particulier à particulier. Les nuitées réservées sur les plateformes AirBnB, Booking, Expedia, TripAdvisor ont doublé en 2023 par rapport à 2019 d'après Eurostat. Les flux de vélo sur « La Loire à Vélo » et de visiteurs dans les sites de visite ont été dynamiques avec une fréquentation en hausse de près d'un quart entre 2019 et 2023 (sources : CRT Centre-Val de Loire et ses partenaires : Départements Indre-et-Loire et Loiret, SM Touraine, suivi de fréquentation de La Loire à Vélo et des véloroutes : CRT/ADT/OET, enquête monuments).

Par ailleurs, en 2023 près de neuf professionnels du tourisme sur dix considéraient leur rentabilité affectée par des coûts supplémentaires induits par une situation géopolitique difficile (guerre en Ukraine, hausse des prix de l'énergie et des matières premières, etc.). Les difficultés de recrutement préoccupaient également environ six responsables d'établissements centrevallois sur dix. Ces difficultés ont été ressenties plus fortement par les hôteliers et restaurateurs (source : CRT/ADT/OET, enquête de tendances 2023).

► Pour comprendre

Les activités touristiques considérées sont celles qui fournissent directement un bien ou un service aux touristes. Les **activités dites 100 % touristiques** sont celles qui n'existeraient pas sans la présence de touristes (les hôtels et hébergements touristiques, la gestion des sites et monuments historiques, etc.). Les **activités partiellement touristiques** (les cafés, les restaurants, les commerces, etc.) sont celles qui répondent aux besoins de la population résidant dans le territoire, mais peuvent également répondre à ceux de la clientèle touristique (agences de voyage, transport, etc.).

Les **activités directement touristiques** sont les mêmes pour les salariés et les non-salariés, à l'exception des activités de thalassothérapie et thermalisme et de culture de la vigne qui ne sont pas considérées comme touristiques pour les non-salariés.

L'**emploi touristique** est l'emploi directement imputable à la présence de touristes sur un territoire. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques est comptée comme touristique. Pour les activités partiellement touristiques, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à la réponse aux besoins de la population résidente.

Dans cette étude, l'analyse de la saisonnalité de l'emploi touristique repose sur une estimation de la variation mensuelle des emplois (ratio entre le nombre d'emplois le mois où il est le plus élevé sur celui où il est le plus faible).

Les activités touristiques sont définies en regroupant en 11 catégories (hébergement, restauration et cafés, patrimoine et culture, offices de tourisme, commerce de détail non alimentaire, grandes surfaces, sport et loisirs, artisanat, commerce de détail alimentaire, soins, autres) à partir de l'activité principale des établissements selon la nomenclature française d'activité (NAF Rév.2). Par exemple, les activités du patrimoine et de la culture comprennent les activités artistiques (spectacle vivant), la gestion des salles et sites touristiques (musée, monument, réserve naturelle, etc.).

► Sources

Les données sont issues de la **Base Tous salariés (BTS)** de l'Insee constituée à partir des DADS-DSN (Déclarations Annuelles de Données Sociales – Déclarations Sociales Nominatives) 2023 pour les statistiques relatives à l'emploi salarié. La Base Tous salariés permet d'effectuer l'analyse des emplois et des salaires selon la nature de l'emploi (durée, condition d'emploi, qualification, rémunération, etc.), les caractéristiques du salarié (sexe, âge, département de résidence) et de l'établissement employeur (secteur d'activité, lieu d'implantation, taille, etc.). Les données couvrent les établissements employeurs (y compris les particuliers employeurs).

Les données relatives à l'emploi non-salarié sont issues de la **Base non-salariés (BNS) 2023** qui fournit des informations sur l'emploi et les revenus d'activité des non-salariés.

► Définitions

Dans cette étude, l'**emploi salarié marchand** correspond à l'ensemble de l'emploi salarié à l'exception des salariés des établissements de la défense (salariés civils et militaires), du secteur agricole, des agents du secteur public ainsi que les apprentis et stagiaires. Les bénéficiaires de contrats aidés et de professionnalisation sont en revanche inclus.

► Pour en savoir plus

- **Direction Générale des Entreprises**, "Bilan touristique 2025 : la France confirme sa place de première destination touristique mondiale", février 2026.
- **Diel O., Gôme H.**, "La progression de la fréquentation touristique estivale en 2023 est portée par les campings", *Insee Flash Centre-Val de Loire* n°77, février 2024.
- **Insee**, "L'essentiel sur... le tourisme", Chiffres-Clés, septembre 2025.
- **Valaison G.**, "Saison touristique d'été 2025. Embellie de la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme", *Insee Focus* n°363, septembre 2025.
- **Le Brazidec N., Simonovici M.**, "Davantage d'emplois touristiques du patrimoine et de la culture en Centre-Val de Loire", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°91, décembre 2022.
- **Diel O., Thiebaut E.**, "Jeux Olympiques et Paralympiques : en Centre-Val de Loire des impacts économiques immédiats limités et très localisés", *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n°118, décembre 2024.

